

Bulletin d'engagement individuel **33^e**

A retourner avant le 24 mai 2024 à "LA LIMOUSINE CYCLO" - 19, rue Turgot - 87350 PANAZOL

ÉDITION

2 circuits chronométrés: La LIMOUSINE (163 km), La HAUT-VIENNOISE (123 km)
(départ 8 heures) **2 randonnées: La PANAZOLAISE (64 km), La HAUT-VIENNOISE (123 km)**
La LIMOUSINE CHALLENGE (204 km) (départ entre 6 h 30 et 7 h 30)

**1 seul site :
départ/arrivée
à Panazol
87350**

Nom : Prénom :
(surname) (Firstname)

Adresse :
(Address)

Code postal : Ville : Pays :
(Town, capital letters) (Country)

Tél. :

Date de naissance : Masculin Féminin

E.mail : (Si renseigné, confirmation de votre engagement par E.mail)

La LIMOUSINE CHALLENGE sans classement ni chrono (*no timing no placement*)
La Limousine / La Haut-Viennoise Chrono et classement (*timing and placement*) choix du circuit en cours d'épreuve
La Haut-Viennoise rando sans classement ni chrono (*no timing no placement*)
La Panazolaise rando sans classement ni chrono (*no timing no placement*) sans plateau-repas
Randonnée pédestre accompagnants **Nom :** **Prénom :**
Repas accompagnateurs 13 € Nombre.....

Licencié UFOLEP FFC FSGT autres fédérations non licencié participant étranger (Foreign cyclist)

A joindre à votre engagement

- Pour les licenciés UFOLEP cyclospor, FFC Compétition et Sport "épreuve de masse", FSGT, FFTRI, FFFVélo mention compétition : photocopie licence 2023-2024
- Pour les licenciés UFOLEP cyclotourisme, FFFVélo, FFC Sport'loisir et les participants étrangers : photocopie de la licence 2023/2024 + certificat médical d'aptitude à la compétition cycliste postérieur au 1^{er}/06/2023
- Pour les non licenciés : certificat médical d'aptitude à la compétition cycliste postérieur au 1^{er}/06/2023

A NOUVEAU

Randonnée pédestre (réservée aux accompagnants)

Circuit avec encadrement de 2h30 environ

Rendez-vous à 8h30
devant la mairie de Panazol
après avoir assisté au départ des cyclistes

Inscription gratuite

Nous contacter :

La Limousine Cyclo
19, rue Turgot
87350 PANAZOL - FRANCE
Secrétariat : 05 55 31 09 13
www.lalimousinecyclo.com
lalimousinecyclo@orange.fr

facebook  [lalimousinecyclo](https://www.facebook.com/lalimousinecyclo)

TARIFS*

Toutes fédérations

Règlement à l'ordre de La Limousine Cyclo

LA LIMOUSINE CHALLENGE	Licenciés : 40 €
LA LIMOUSINE LA HAUT-VIENNOISE (rando, chrono)	Non-licenciés : 48 €
LA PANAZOLAISE	Licenciés : 36 €
LA PANAZOLAISE sans plateau-repas	Non-licenciés : 44 €
LA PANAZOLAISE sans plateau-repas	Licenciés : 26 €
LA PANAZOLAISE sans plateau-repas	Non-licenciés : 34 €

Les inscriptions exceptionnelles
du vendredi 31 mai seront majorées de 10 €

* Le prix de l'inscription comprend : plateau-repas, 2 ou 3 ravitaillements (selon circuit), 1 boisson à l'arrivée, diplôme personnalisé, cadeau souvenir, sécurité, animation, médaille Finisher (LL Challenge), tirage au sort lots de valeur.

Règlement LA LIMOUSINE 2024

Art. 1 - L'association « La Limousine cyclo » affiliée UFOLEP organise 2 épreuves chronométrées « La Limousine André-Dufraisse » (163 km) et « La Haut-Viennoise » (123 km) et randonnées « La Panazolaise » (64 km), « La Haut-Viennoise » (123 km) et « La Limousine Challenge » (204 km).

Art. 2 - Cette manifestation est organisée avec le concours du Conseil régional de la Nouvelle Aquitaine, du Conseil départemental de la Haute-Vienne, de la ville de Panazol ainsi que des communes traversées.

Art. 3 - Le choix du circuit chronométré se fera en cours de route, celui de la randonnée se fera à l'inscription.

Art. 4 - L'épreuve est ouverte aux licenciés de toutes les fédérations ainsi qu'aux non licenciés sous réserve de la présentation d'un certificat médical d'aptitude à la compétition cycliste postérieur au 01/06/2023. Les personnes âgées d'au moins 17 ans au 31 décembre 2023 peuvent participer aux épreuves chronométrées. La randonnée « La Panazolaise » est ouverte dès 14 ans avec autorisation parentale. La randonnée « La Haut-Viennoise » est ouverte dès 16 ans avec autorisation parentale. Les dossards, puces électroniques et plaques de guidon seront à retirer au village-accueil à Panazol, le vendredi 31 mai de 15 h à 20 h ou le samedi 1^{er} juin de 6 heures à 7 h 30. Pour des raisons de sécurité et d'intendance les organisateurs se réservent le droit de limiter le nombre d'inscriptions.

Art. 5 - Chaque participant, que ce soit en formule chronométrée ou en formule randonnée, devra se conformer au Code de la route et aux arrêtés préfectoraux ou municipaux des communes traversées. Le port du casque cycliste à coque rigide est obligatoire pour tous les circuits et sur la totalité du parcours. Pour raison de sécurité les voitures suiveuses sont interdites sur les circuits.

Sur les épreuves chronométrées, le matériel utilisé doit répondre aux normes UCI. Par ailleurs ne sont pas autorisés : les guidons « type triathlètes », les guidons additionnels, les roues à bâtons et les roues non homologuées par l'UCI, les vélos couchés et les vélos à propulsion électrique. Les VAE sont autorisés uniquement sur la rando La Panazolaise (aux normes constructeur). Les tandems sont autorisés uniquement sur les randos.

Art. 6 - Les organisateurs se réservent le droit de modifier les parcours selon les directives préfectorales et en cas de force majeure.

Art. 7 - Tout concurrent arrivant après 12h30 à Vénachat sera obligatoirement dirigé sur la Haut-Viennoise, excepté La Limousine Challenge. Sur les circuits chronométrés, tout concurrent ayant une moyenne inférieure à 22,5 km/h devra remettre sa puce et son dossard à la voiture-balai. Sur le circuit de La Limousine Challenge, tout participant arrivant à la séparation de LL / LLC à partir de 13 h sera déclaré hors randonnée.

Dans les deux cas, les participants pourront continuer le circuit hors responsabilité des organisateurs. En cas d'urgence, le n° de téléphone contact 05 55 31 09 13 est mis à disposition.

Art. 8 - Afin de pouvoir prétendre à un classement tous les concurrents inscrits sur les parcours chronométrés devront être enregistrés au départ, aux contrôles intermédiaires et à l'arrivée.

Le pointage des concurrents se fera à l'entrée des nasses correspondant aux n° de dossards à partir de 7 heures à Panazol. Les concurrents de la Limousine Challenge partent de Panazol à l'heure de leur choix comprise entre 6h30 et 7h30.

Art. 9 - Le règlement complet de l'épreuve est consultable sur le site : www.lalimousinecyclo.com

Art. 10 - L'inscription est définitive. Elle ne peut être ni échangée, ni cédée, ni remboursée.

Art. 11 - Les déistements pour raisons médicales devront faire l'objet d'une demande de remboursement avant le 4 juin 2024 et devront être accompagnés des pièces justificatives (certificat médical, arrêt maladie, certificat d'hospitalisation...). Sous ces conditions le montant de l'inscription sera remboursé. (Les pièces justificatives doivent être antérieures au 01/06/2024).

Art. 12 - L'organisateur décline toute responsabilité en cas de vol, bris ou perte des biens personnels. Le contrat d'assurance de l'organisateur ne couvre pas ces dommages, la souscription d'un contrat assurant la prise en charge de ces frais est du ressort des participants. Les dommages subis par les vélos et les tenues cyclistes des participants, soit de leur fait, soit du fait d'autres engagés, ne sont pas couverts par cette assurance.

Art. 13 - L'organisateur a souscrit une assurance en responsabilité civile des dommages matériels et corporels qu'il crée aux tiers.

Les participants licenciés assurés sont couverts, en individuel, par leur licence. Il revient aux autres participants non licenciés, licenciés sans assurance et concurrents étrangers, de souscrire, à titre personnel, une garantie individuelle accident adaptée au type de l'épreuve afin de couvrir les dommages non pris en charge par leur responsabilité civile.

Art. 14 - Dans le cadre de la lutte contre la COVID 19, les participants s'engagent à respecter toutes les mesures sanitaires exigées par les autorités et mises en place par les organisateurs. L'organisateur se réserve le droit d'exclure tout participant qui ne respecterait pas le présent sans qu'aucune contrepartie ou remboursement ne soit exigible.

L'engagement à l'épreuve est subordonné à l'acceptation du présent règlement que le concurrent s'engage à respecter. Le site accessible « La Limousine André Dufraisse » est exploité dans le respect de la législation française. L'utilisation de ce site est en accord avec son objet. En utilisant le site, vous reconnaissez avoir pris connaissance de ces conditions et les avoir acceptées. Celles-ci pourront être modifiées à tout moment et sans préavis par l'association La Limousine André Dufraisse. L'association La Limousine cyclo ne saurait être tenue pour responsable en aucune manière d'une mauvaise utilisation du service. Vous pouvez accéder aux données vous concernant, les rectifier, demander leur effacement ou exercer votre droit à la limitation du traitement de vos données.